

Sélection en master : l'accord de la honte.

La Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (d'économies) est fière. Après avoir baissé le salaire des doctorant-e-s contractuel-le-s et piétiné l'insertion des personnels en situation de handicap pour payer quelques vigiles, elle a enfin obtenu un accord de l'UNEF et de la FAGE pour sa « réforme du master » applicable à la rentrée 2017.

Selon le projet d'accord, qui sera soumis au CNESER d'octobre et pourrait faire l'objet d'une loi dès novembre, la sélection actuellement pratiquée entre le M1 et le M2 disparaîtrait au profit d'une sélection dès le M1, arguant que le Master est un diplôme cohérent de 4 semestres qu'on ne coupe pas en 2 – du bon sens par ailleurs -. Cette sélection s'opérerait soit par un concours, soit par un examen de dossier. Des notes minimales pour entrer dans certains M1 pourraient exister.

Pour faire avaler sa réforme, la Ministre propose de mettre en place un « droit à la poursuite d'études » : tout-e diplômé-e de licence pourra exiger une inscription. Le rectorat lui fera 3 propositions dont au moins une dans son établissement. Il n'existe aucune garantie que ces propositions soient en lien avec sa licence ou son projet professionnel. Une mobilité forcée pourra être imposée aux étudiant-e-s. Cette mobilité n'est pas sans répercussion financière pour des étudiant-e-s qui, pour une part non négligeable d'entre elles/eux, vivent chez leur(s) parent(s).

Ce droit passera bien par un portail informatique de type Admission PostBac (APB) avec un durcissement du calendrier et des règles administratives d'accès. Rappelons qu'APB n'est pas qu'une plate-forme numérique, c'est surtout un dispositif de gestion et de sélection des futur-e-s étudiant-e-s : exit l'« orientation » choisie, vive l'« orientation » imposée par un algorithme.

Le résultat sera simple : un droit à la poursuite d'études fantoche ou la hiérarchisation croissante des masters entre ceux qui sont très prisés, qui sélectionneront leurs étudiant-e-s, et les masters peu prisés, qui se verront attribués des étudiant-e-s refusé-e-s ailleurs. C'est la création de masters étiquetés « d'élite » ou étiquetés « poubelle » qui est en jeu.

Solidaires Étudiant-e-s rappelle sa volonté de défendre un enseignement non sélectif. L'obtention de la licence, diplôme orienté vers la poursuite d'études, doit entraîner l'accès à un master dans la même mention. Nous refusons de nous soumettre à des arguments élitistes ou gestionnaires : si la qualité de la formation est insuffisante ou dégradée en licence, c'est d'abord parce que les moyens n'y sont pas. On ne réussit pas une licence, à fortiori pour aller en master, quand on est 50 en TD pour 30 places assises, quand on se bat pour avoir 10 vidéoprojecteurs pour toute une composante, quand plus de la moitié des heures d'enseignement sont assurés par des personnels non-titulaires formé-e-s sur le tas et sous-payé-e-s...

Contre la sélection en Master et contre la compromission des organisations UNEF et FAGE, Solidaires Étudiant-e-s appelle à la mobilisation générale !

Solidaires étudiant-e-s, syndicats de luttes
Porte-parolat : 06.86.80.24.45
<http://www.solidaires-etudiant-e-s.org/>
contact@solidaires-etudiant-e-s.org